

## 1. Les interruptions de formation entre deux rentrées scolaires consécutives (décrochages intra- et interannuels)

Observatoire du décrochage scolaire • Service de la recherche en éducation • DIP • Novembre 2018

**C**haque année, des jeunes en formation dans une filière du secondaire II interrompent leurs études ou leur apprentissage. Ces interruptions ont lieu en cours d'année ou en fin d'année scolaire (décrochages intra- et interannuels), avant l'obtention d'une première certification, et les raisons en sont multiples : une perte de motivation et d'intérêt pour la formation suivie, des difficultés scolaires et le sentiment de n'avoir pas assez travaillé, des difficultés personnelles, un absentéisme important incluant un risque de renvoi et le sentiment d'avoir manqué d'encouragements dans un contexte de formation qu'ils jugeaient défavorable (Petrucci et Rastoldo, 2015). Relevons encore que ces raisons peuvent se cumuler

En matière de décrochage, on observe aussi des jeunes qui ont bien effectué un parcours de formation complet, mais qui ne se sont pas présentés aux examens finaux ou, plus fréquemment, ont échoué sans reprendre de formation l'année suivante. Dans ce cas également il s'agit d'interruptions prématurées de la formation, mais alors que les premiers n'ont pas effectué le parcours entier, les seconds ont effectué l'ensemble du parcours de formation sans avoir obtenu le certificat qui le valide. Relevons que ces derniers, bien qu'ils soient considérés comme « décrocheurs » puisqu'ils n'ont pas obtenu de titre, gardent la possibilité de se représenter à une future session d'examen.

Cet indicateur décrit l'ampleur de ces interruptions prématurées de formation et spécifie les caractéristiques des jeunes qui connaissent cette situation.

### Population de référence

Jeunes en formation dans une filière du secondaire II, généraliste (Collège et École de culture générale), professionnelle (apprentissage [CFC et AFP] en alternance ou en école à plein temps) ou pré-qualifiante (structures de transition et d'accueil – cf. *Définitions*) durant au moins une partie de l'année scolaire de référence, domiciliés à Genève, sans certificat de niveau secondaire II, âgés de moins de 25 ans, qui n'ont pas repris de formation connue l'année scolaire suivante.

Les jeunes qui ont déclaré une mobilité (déménagement ou poursuite d'une formation ailleurs que dans le canton) ou un empêchement à poursuivre une formation (pour des raisons majeures de santé p. ex.) n'ont pas été comptés.

Les formations pour adultes ainsi que les formations exigeant une certification préalable (p. ex. la maturité spécialisée) ne sont pas prises en compte.

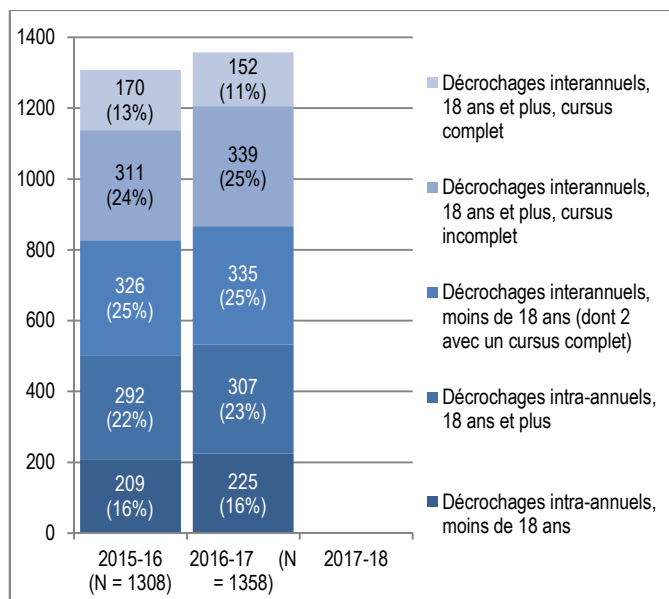
Il faut relever que dans le cas des interruptions de formation se déroulant entre deux années scolaires, les jeunes libérés de l'obligation scolaire n'informent pas nécessairement le DIP de leurs mobilités. Les décrochages sont calculés sur l'ensemble des données connues (cf. sources). Comme ces dernières ne sont pas exhaustives, ce dénombrement est probablement imprécis. Les progrès en matière de monitoring des ruptures de formation pourraient, les prochaines années, réduire en partie ce problème.

L'ensemble des décrochages se produisant durant l'année scolaire sont qualifiés de décrochages *intra-annuels*. Quand ils surviennent à l'articulation de deux années scolaires, il s'agit de décrochages *interannuels*. Ces deux formes d'interruptions prématurées de formation sont déclinées dans les indicateurs complémentaires 1a (intra-annuel) et 1b (interannuel).

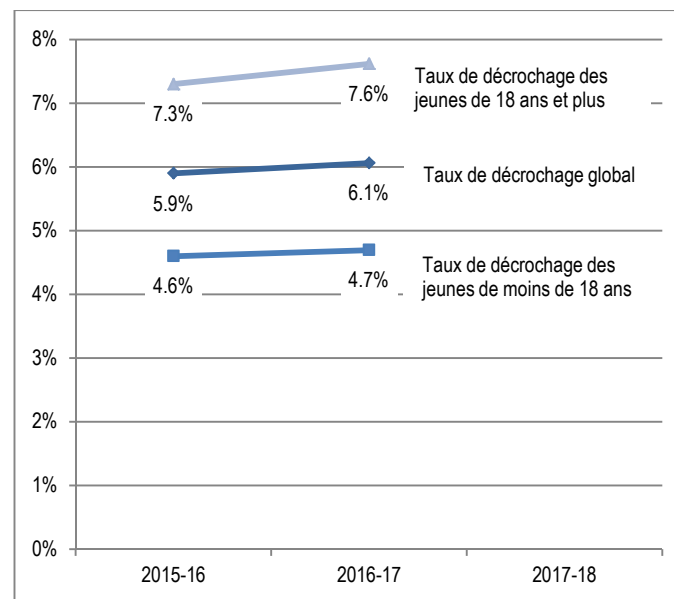
### Entre août 2016 et août 2017, environ 1'200 jeunes du secondaire II ont interrompu leur formation et plus de 150 n'ont pas repris une formation après un échec aux examens de fin de formation

Entre la rentrée scolaire de 2016 et celle de 2017, 6.1% des jeunes qui ont fréquenté les filières du secondaire II menant, en principe, à une première certification (sans les formations pour adultes) n'ont pas poursuivi leur formation jusqu'à l'obtention du titre. Dans 89% des cas, l'interruption intervient avant l'accomplissement complet du cursus de formation et dans 11% des cas, l'interruption est consécutive à un échec aux examens de fin de formation. Le moment de l'interruption se situe plus souvent lors du passage entre deux années scolaires (61% des cas) que durant l'année scolaire (39% des cas). Le risque de décrochage est ainsi accru durant la période des vacances d'été, moment des décisions de réorientation ou de redoublement notamment.

### 1.1 Nombre de décrochages sur une année complète (d'août à août), selon le cursus accompli et l'âge



### 1.2 Taux de décrochage dans l'enseignement secondaire II selon l'âge



Sources : SRED – nBDS / Cognos

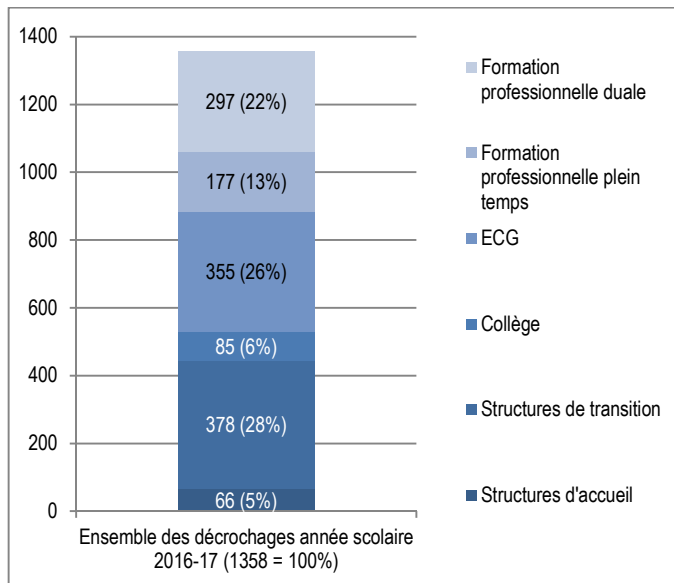
Considérant l'âge, 41% des décrocheurs ont moins de 18 ans au moment de l'interruption de la formation ; ces derniers sont un peu sous-représentés dans les décrochages intra-annuels (Fig. 1.1). Le taux de décrochage des élèves mineurs est de 4.7%. Les plus âgés ont des risques de décrochage accrus (7.6%), notamment en raison des interruptions ayant lieu après un échec à l'examen de fin de formation (ce qui ne concerne pas les plus jeunes, la certification s'obtenant généralement à plus de 18 ans) (Fig. 1.2).

L'évolution sur deux ans montre une très légère progression du décrochage, qui devra être constatée les années suivantes pour confirmer une tendance claire. En revanche, la répartition entre décrochages intra- et interannuels ainsi qu'en fonction de l'âge reste parfaitement stable.

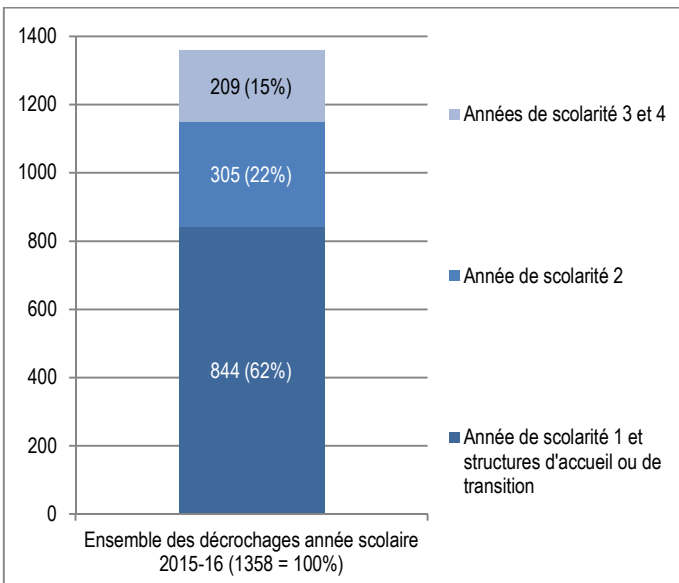
## Des décrochages significativement liés à la filière et à l'année de scolarité fréquentée

Les structures de transition, l'École de culture générale (ECG) ainsi que les formations professionnelles duales concentrent, de manière assez équiprobable, les trois quarts des interruptions prématurées de formation (Fig. 1.3), et plus de 6 décrochages sur 10 interviennent au début du parcours de formation (structures de transition, d'accueil ou première année de scolarité d'une formation certifiante) (Fig. 1.4). Ces proportions sont assez comparables, que l'on considère les ruptures intra-annuelles (cf. indicateur 1a) ou interannuelles (cf. indicateur 1b).

### 1.3 Filière fréquentée l'année de la rupture (année scolaire 2016-17)



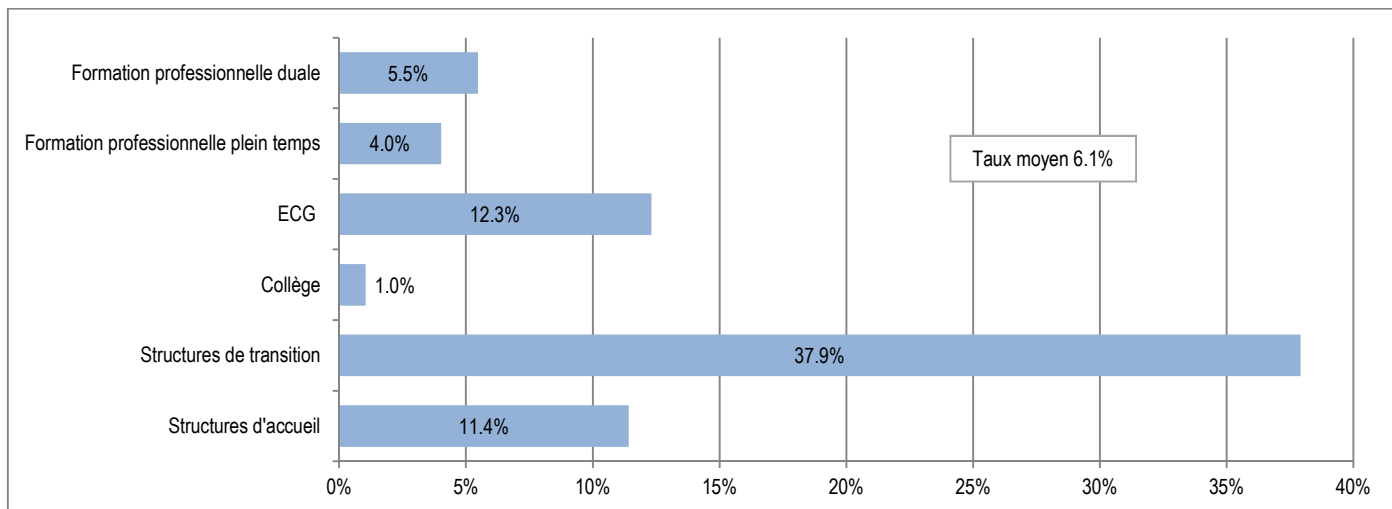
### 1.4 Année de scolarité avant la rupture (année scolaire 2015-16)



Sources : SRED – nBDS / Cognos

Les interruptions de formation durant ou après les structures de transition sont assez fréquentes (Fig. 1.5). En effet, le risque de décrochage après une structure de transition concerne environ un tiers des jeunes. Il est également important dans les structures d'accueil et à l'ECG (respectivement 11.4% et 12.3%). Ce risque est conforme à la moyenne dans les formations professionnelles tant duales qu'en école à plein temps, bien qu'un peu plus modéré pour ces dernières (respectivement 5.5% et 4%), et marginal au Collège (1%).

### 1.5 Taux de décrochage selon la filière du secondaire II (année scolaire 2016-17)



Sources : SRED – nBDS / Cognos

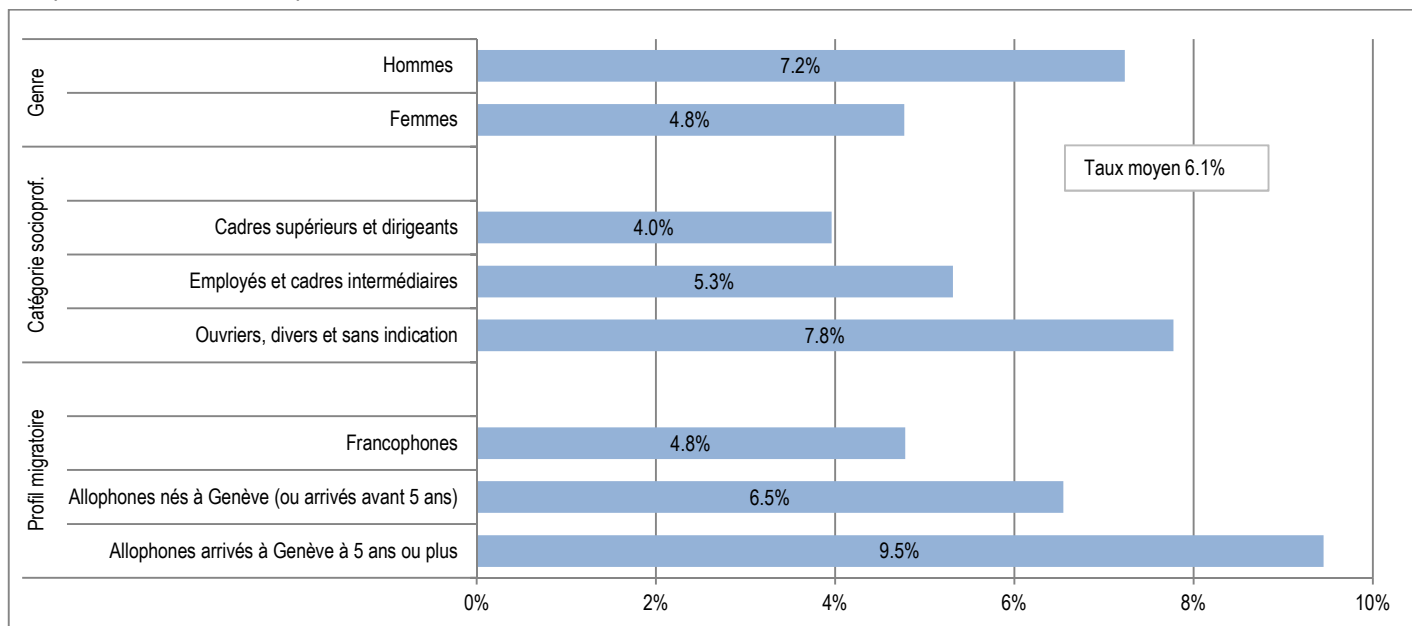
On constate un parallèle entre le risque d'interruption prématurée de la formation et le niveau scolaire des élèves qui fréquentent les différentes filières. Ainsi, les jeunes des structures de transition non seulement tendent plus que les autres à interrompre leur formation en cours d'année (8.8% d'entre eux), mais aussi peinent à trouver une place de formation après ce module de remise à niveau et d'orientation (29.1% de ceux qui se maintiennent jusqu'en juin). Ce phénomène illustre la difficulté d'insertion des jeunes qui, au sortir de l'obligation scolaire, n'avaient déjà pas pu rejoindre directement une filière certifiante du secondaire II en raison de leurs résultats scolaires insuffisants. En outre, dans les structures d'accueil, les risques d'interruption assez élevés reflètent la situation de certains jeunes migrants récemment arrivés, dont la situation scolaire est en fort décalage avec les exigences des filières du secondaire II (allant jusqu'à un défaut, voire une absence de scolarité antérieure pour certains), en plus de la nécessité d'apprendre le français suffisamment pour pouvoir suivre un enseignement dans cette langue. Il est également possible que la situation sociale et légale de certains soit un empêchement supplémentaire à poursuivre une formation. Enfin, l'ECG connaît également beaucoup d'interruptions de formation dans la mesure où cette filière accueille certains jeunes au profil scolaire assez fragile (à la différence du Collège) et aux projets d'orientation relativement peu déterminés (à la différence de ceux des formations professionnelles). Ces deux éléments sont, de fait, des facteurs susceptibles de « fragiliser » les parcours de formation.

### Des interruptions de formations socialement très marquées

Le profil sociodémographique des jeunes qui interrompent leur formation prématurément montre une surreprésentation des hommes, des jeunes issus des milieux les moins favorisés et des jeunes issus de la migration – particulièrement s'ils sont arrivés à Genève après l'âge de début de la scolarité obligatoire. Cette distinction est de même nature tant pour les jeunes de moins de 18 ans que pour les plus âgés (Fig. 1.6).

Le profil migratoire montre que les jeunes allophones arrivés à Genève après l'âge de 5 ans (approximation des migrants de première génération) ont un risque deux fois plus élevé que les francophones de connaître une interruption de leur formation à l'issue de l'année scolaire (respectivement 9.5% et 4.8%). Les migrants de seconde génération (allophones nés à Genève ou arrivés avant l'âge de scolarité obligatoire) sont, quant à eux, dans une position intermédiaire. Le même genre de gradation s'observe selon l'origine sociale : le risque est nettement majoré pour les jeunes issus des milieux les plus modestes (7.8%). Enfin, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à interrompre prématurément leur formation. Le décrochage se concentre sur les publics qui, de par leurs caractéristiques sociales, sont le plus souvent concernés par les difficultés scolaires (garçons, issus de milieux modestes et également de la migration) et apparaît alors comme une facette de l'échec scolaire et de l'inégalité des chances de formation selon l'origine sociale (Hrizi, Mouad, Petrucci et Rastoldo, 2014 ; Hrizi, 2016).

## 1.6 Taux de décrochage selon les caractéristiques sociodémographiques des jeunes scolarisés au secondaire II (année scolaire 2016-17)



Sources : SRED – nBDS / Cognos

### Pour en savoir plus

#### Définitions

Formations pré-qualifiantes : formations ne menant pas directement à l'obtention d'une certification mais permettant de rejoindre un cursus certifiant. Ces formations sont délivrées par les structures d'accueil de l'enseignement secondaire II, par le Centre de la transition professionnelle (CTP), les classes de transitions préparatoires à l'ECG et le Centre de formation professionnelle Commerce, ainsi que dans les classes de transition professionnelle présentes dans les autres centres de formation professionnelle.

#### Sources

Les données sont extraites de la base de données scolaires du DIP (nBDS). Le nombre de décrocheurs est issu de rapports Cognos développés pour la Direction générale de l'enseignement secondaire II. Ces rapports dénombrent, à partir des données enregistrées dans la nBDS, les mouvements de scolarité durant l'année scolaire (N0080) et entre deux années scolaires (N0138).

#### Références bibliographiques

Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). Les parcours de formation des jeunes en difficultés à la fin du cycle d'orientation. *Note d'information du SRED, n° 65*. Genève : Service de la recherche en éducation.

Hrizi, Y. (2016). Les élèves des écoles de formation préprofessionnelle : Quels parcours de formation ? Quels accès aux diplômes ? *Note d'information du SRED, n° 71*. Genève : Service de la recherche en éducation.

Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2015). *Interruptions prématurées de la formation à Genève. Résultats de l'enquête auprès des jeunes décrocheurs*. Genève : Service de la recherche en éducation.